



# CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## La dimension écologique

- Inviter les stagiaires et les salariés à utiliser des moyens de transports doux pour se déplacer et les sensibiliser au co-voiturage,
- Maîtriser l'utilisation de l'énergie : fenêtres-radiateurs, extinction des lumières, fermeture des robinets, aération plutôt que climatisation,
- Prise des repas : conditionnement, réutilisation de couverts,
- Hydratation (gourde plutôt que bouteille),
- Gestion des déchets : réceptacle à cigarettes, tri des déchets...

## La dimension sociale

- Adopter des comportements citoyens : respect du matériel, des espaces verts, des autres stagiaires,
- Evaluations de la satisfaction des stagiaires en cours de formation,
- Adhésion à la charte de la diversité,
- Favoriser l'entre-aide mutuelle en cas de difficultés rencontrées par certains stagiaires (pédagogiques, aides, logement...),
- Organiser les plannings pour que les différentes promotions puissent se croiser dans l'espace détente lors des temps de repas.

## La dimension économique

- Imprimer des documents en recto-verso et utiliser un système de reprographie "Vert" (Matériel RISO)
- Installation de détecteurs de présences dans les couloirs communs et d'interrupteurs à temporisation dans les toilettes et les parties communes,
- Installation de ferme-portes sur les accès donnant aux parties communes,
- Plate-forme pédagogique permettant d'accéder à des informations administratives ou pédagogiques afin de diminuer le nombre de copies inutiles,
- Recyclage des papiers brouillons non sensibles mis à la disposition des stagiaires.

## La dimension managériale

- Mise en place d'un management participatif en responsabilisant des acteurs par pôle de formation,
- Participation active des stagiaires à la vie de la promo et de l'établissement à travers l'élection d'un Coordonateur de promotion en lien direct avec le Coordinateur pédagogique,
- Mise en place de la démarche qualité AFNOR impliquant tous les acteurs,
- Information des prescripteurs des résultats des stagiaires dans le cadre de la continuité de service,
- Choisir prioritairement des fournisseurs ayant des engagements dans le cadre du développement durable.